

Vente servitude Écologique – Presqu’île Lac-à-la-Truite

Le principal avantage d’acquérir une servitude écologique permet d’assurer la conservation des lots de la presqu’île à leur état naturel à **perpétuité**.

L’AARPE, propriétaire des lots de la presqu’île, souhaite vendre la servitude écologique aux propriétaires de lots qui bénéficient de l’intégrité écologique de la Presqu’île, afin de leur permettre d’avoir un droit de regard sur l’usage des lots de la presqu’île dans le futur.

La servitude écologique est rattachée au lot du propriétaire qui en fait l’achat et est donc transférable au nouveau propriétaire en cas de décès ou vente.

L’AARPE offre la vente d’une servitude écologique aux propriétaires suivants :-

- 1) les propriétaires d’un lot qui borde le Lac à la Truite d’Adstock;
- 2) les propriétaires d’un lot adjacent aux lots de la Presqu’île;
- 3) les propriétaires d’un lot qui borde la rivière de l’Or en aval du Lac à la Truite d’Adstock.

L’AARPE fixe le prix de vente de la servitude écologique à 5 000\$. C’est la seule vente prévue de cette servitude pour l’instant.

L’AARPE est responsable de faire préparer l’acte notarié de servitude à intervenir avec les propriétaires de lots à ses frais. Un seul acte sera signé par toutes les parties le 30 août 2026 à 11h00, au centre intergénérationnel de Sacré-Cœur.

L’acte de servitude sera enregistré au registre foncier du Québec et sera associé à tous les lots impliqués.

Les propriétaires d’un lot souhaitant faire l’acquisition de la servitude écologique offerte par l’AARPE, doivent signer un engagement contractuel au préalable, afin de faciliter la préparation de l’acte de servitude à intervenir.

Les administrateurs de l’AARPE sont d’avis qu’il s’agit de l’étape ultime qui permettra de protéger les lots de la presqu’île à l’état naturel à **perpétuité**. La destinée de la presqu’île sera entre les mains de l’AARPE et des propriétaires de lots bénéficiant de la servitude écologique.

Si vous êtes intéressés à acheter la servitude, veuillez contacter l’une des personnes suivantes;

Andrée Lafrance, 514-883-2843

Véronique Roy, 418-265-3102

François Grégoire, 418-333-5357

Michelle Mathieu, 418-333-3012

Serge Bégin, 418-805-9092

